

Accompagnement à la construction du dossier de validation

Présentation de l'accompagnement

Cet accompagnement de **21 heures** a pour objectif d'accompagner le candidat dans la construction, la rédaction et la finalisation de son **dossier de validation VAE**.

Il permet au candidat d'analyser son parcours, d'identifier les expériences les plus significatives au regard de la certification visée, puis de les formaliser afin de démontrer les compétences acquises par l'expérience.

L'accompagnement repose sur une démarche individualisée, progressive et réflexive. Il s'appuie notamment sur la **méthode STAR (Situation – Tâche – Actions – Résultats)** afin d'aider le candidat à structurer ses expériences professionnelles et à mettre en évidence ses compétences.

L'accompagnement est exclusivement consacré à la **construction du dossier de validation**. La préparation et l'accompagnement à l'entretien ou à la soutenance devant le jury ne sont pas compris dans ces 21 heures et peuvent faire l'objet d'une prestation distincte.

Objectifs de l'accompagnement

L'accompagnement vise à permettre au candidat de :

- comprendre les attendus du dossier de validation (Trame)
- s'approprier le référentiel de la certification visée
- analyser son parcours professionnel et ses expériences
- identifier les compétences acquises et mobilisées
- sélectionner des situations professionnelles significatives
- expliciter son rôle, ses responsabilités et son niveau d'autonomie
- analyser ses pratiques professionnelles
- utiliser la méthode STAR pour structurer ses expériences
- rédiger des situations professionnelles concrètes et argumentées
- mettre en évidence les résultats obtenus
- prendre du recul sur les apprentissages issus de l'expérience

- établir le lien entre les situations présentées et les compétences du référentiel ;
- structurer et mettre en cohérence les différentes parties du dossier ;
- relire et améliorer le dossier avant son dépôt.

Organisation de l'accompagnement

Durée totale : 21 heures

L'accompagnement est organisé en **7 séances de 3 heures maximum**.

La répartition proposée peut être adaptée en fonction du parcours du candidat, de la certification visée et de son niveau d'avancement.

Séance 1 – Cadrage et appropriation du référentiel

3 heures

Objectifs

- Clarifier le projet VAE et les attentes du candidat.
- Présenter le cadre de l'accompagnement.
- Identifier les attendus du dossier de validation.
- S'approprier le référentiel de la certification visée.

Contenus

- Présentation de la démarche.
- Analyse du dossier de validation.
- Lecture et décryptage du référentiel.
- Identification des blocs ou domaines de compétences.
- Repérage des premières expériences susceptibles d'être mobilisées.

Production

Première **cartographie des expériences et des compétences**.

Séance 2 – Analyse du parcours et sélection des expériences

3 heures

Objectifs

- Faire émerger les expériences significatives.
- Identifier les activités, responsabilités et compétences développées.
- Sélectionner les situations professionnelles les plus pertinentes.

Contenus

Exploration du parcours à partir notamment :

- des fonctions exercées ;
- des missions réalisées ;
- des responsabilités assumées ;
- des projets conduits ;
- des situations complexes rencontrées ;
- des problèmes résolus ;
- des initiatives prises ;
- des collaborations ;
- des outils et méthodes utilisés ;
- des résultats obtenus.

Le travail vise à sélectionner des expériences permettant de **démontrer les compétences attendues**, plutôt qu'à établir une simple liste d'activités.

Production

Sélection d'un portefeuille de **situations professionnelles significatives**.

Séance 3 – Méthode STAR et explicitation des compétences

3 heures

Objectifs

- Apprendre à analyser une situation professionnelle.
- Faire émerger les compétences mobilisées.
- Structurer les expériences en vue de leur rédaction.

Méthode STAR

S – Situation

Quel était le contexte ? Dans quelles circonstances la situation s'est-elle déroulée ?

T – Tâche / objectif

Quelle était la mission ? Quel objectif devait être atteint ? Quelle était la responsabilité du candidat ?

A – Actions

Qu'a concrètement réalisé le candidat ? Quelles décisions a-t-il prises ? Quels outils, méthodes et connaissances a-t-il mobilisés ?

R – Résultats

Quels résultats ont été obtenus ? Comment ont-ils été constatés ou mesurés ?

La méthode est complétée par un **questionnement réflexif** permettant d'identifier les apprentissages et le recul professionnel du candidat.

Production

Élaboration de plusieurs **fiches d'analyse de situations professionnelles**.

Séance 4 – Construction et rédaction du dossier

3 heures

Objectifs

- Transformer les situations analysées en écrits professionnels.
- Accompagner le candidat dans la rédaction du dossier.
- Faire apparaître clairement les compétences mobilisées.

Contenus

Travail sur :

- le contexte ;
- les objectifs ;
- le rôle et les responsabilités ;
- le niveau d'autonomie ;
- les moyens et ressources ;
- les actions réalisées ;
- les décisions prises ;

- les méthodes et outils utilisés ;
- les difficultés rencontrées ;
- les adaptations mises en œuvre ;
- les résultats obtenus ;
- les compétences mobilisées ;
- l'analyse de la pratique.

Une attention particulière est portée à la distinction entre **ce qui relève de l'action collective** et **ce que le candidat a personnellement réalisé**.

Production

Rédaction des premières situations professionnelles du dossier.

Séance 5 – Approfondissement de la rédaction et mise en lien avec le référentiel

3 heures

Objectifs

- Poursuivre la rédaction du dossier.
- Vérifier l'adéquation des situations avec le référentiel.
- Identifier les compétences restant à démontrer.

Contenus

- Relecture des situations rédigées.
- Identification des éléments insuffisamment explicités.
- Recherche d'exemples complémentaires.
- Mise en évidence des compétences et connaissances mobilisées.
- Croisement des situations professionnelles avec les exigences du référentiel.
- Renforcement de l'argumentation.

Production

Élaboration d'une **grille de correspondance expériences / compétences / référentiel**.

Séance 6 – Analyse, relecture et mise en cohérence

3 heures

Objectifs

- Prendre du recul sur l'ensemble du dossier.
- Vérifier la cohérence et la complémentarité des situations.
- Renforcer les éléments permettant de démontrer les compétences.

Travail réalisé

Pour chaque situation, vérification notamment des éléments suivants :

- Le contexte est-il suffisamment précis ?
- Le rôle du candidat est-il clairement identifiable ?
- Les actions sont-elles concrètement décrites ?
- Les choix professionnels sont-ils expliqués ?
- Les compétences sont-elles suffisamment visibles ?
- Les résultats sont-ils présentés ?
- La situation correspond-elle au référentiel ?
- L'analyse réflexive est-elle suffisamment développée ?

Travail également sur la cohérence globale, la qualité rédactionnelle et la lisibilité du dossier.

Production

Version consolidée et structurée du dossier.

Séance 7 – Relecture finale et finalisation du dossier

3 heures

Objectifs

- Finaliser le dossier de validation.
- Effectuer une dernière vérification au regard du référentiel.
- Identifier les éventuels éléments restant à compléter.

Contenus

- Relecture finale du dossier.
- Vérification de la couverture des compétences.
- Vérification de la cohérence entre les différentes situations.

- Repérage des éventuels éléments manquants.
- Conseils de reformulation et d'amélioration.
- Vérification de la qualité et de la lisibilité de l'ensemble.
- Identification des éventuels travaux restant à réaliser par le candidat avant le dépôt.

Production

Un **dossier de validation par le candidat**.

5. Méthodes et outils mobilisés

L'accompagnement repose sur une approche **individualisée, active et réflexive**.

Les principaux outils et méthodes sont :

- analyse du référentiel
- entretien individuel
- questionnement guidé
- analyse du parcours professionnel
- cartographie des expériences
- méthode **STAR** ;
- analyse de situations professionnelles
- explicitation des pratiques
- rédaction accompagnée
- relecture et feedback individualisé
- grille de correspondance avec le référentiel

6. Évaluation de la progression

L'évaluation est réalisée tout au long de l'accompagnement, de manière formative.

Elle porte notamment sur la capacité du candidat à :

- identifier ses expériences significatives
- analyser ses pratiques professionnelles
- expliciter son rôle et ses responsabilités
- faire le lien entre expérience et compétences

- mobiliser la méthode STAR
- produire des exemples concrets
- argumenter ses choix professionnels
- prendre du recul sur son expérience
- structurer et rédiger son dossier

Un bilan final permet de faire le point sur la progression du candidat et sur les éventuels travaux restant à réaliser avant le dépôt définitif du dossier.

Les 21 heures d'accompagnement sont exclusivement consacrées à la construction du dossier de validation VAE.

La préparation à la soutenance devant le jury fait l'objet d'un accompagnement complémentaire spécifique.

8. Résultat attendu

À l'issue des 21 heures, le candidat dispose d'un **dossier de validation structuré, argumenté et cohérent avec le référentiel de la certification visée**, ainsi que des méthodes lui permettant de poursuivre de manière autonome les éventuelles dernières corrections ou finalisations nécessaires avant son dépôt.

L'accompagnement vise ainsi à permettre au candidat de **transformer son expérience en une démonstration claire, concrète et argumentée de ses compétences.**